



FRAUDE A L'INVESTISSEMENT

Si cela semble trop beau pour être vrai...

Un article de journal qui vante les gains incroyables d'un champion sportif ? Une amie rencontrée sur les réseaux sociaux qui vous explique avoir fait fortune grâce à la cryptomonnaie ? Soyez vigilant et ne vous laissez pas aveugler par une quête du profit qui pourrait bien faire basculer votre vie !

Mode opératoire



Hameçonnage

Par téléphone, via un site Internet ou une publicité ciblée, les réseaux sociaux ou les applications de rencontre, les auteurs vous proposent un investissement très rentable.



Confiance

Les auteurs vous mettent en confiance en utilisant le jargon financier approprié.



Investissement initial

Vous investissez une première somme, souvent d'un petit montant, pour essayer.



Sollicitations récurrentes

Les auteurs vous poussent à investir d'autres fonds pour récupérer vos premiers investissements mais vous ne récupèrerez jamais un sous.



Élément déclencheur

Vous souhaitez récupérer les fonds que vous avez gagné. Malheureusement les auteurs vous expliquent que ce n'est pas possible.



Ça marche !

Vous constatez que votre premier investissement fonctionne. Les auteurs vous pressent à investir plus.

Comment se prémunir

- Méfiez-vous des sociétés qui ne sont présentes que sur Internet et qui sont enregistrées dans des paradis fiscaux (Chypre, Iles Vierges Britanniques, etc.). Contrôlez les sociétés via les listes noires de la FINMA et des organes similaires à l'étranger.
- Le paiement par carte de crédit ou sur des IBAN étrangers doit vous alerter.
- Faites des recherches par mots clés avec le nom de la plateforme et les termes "escroquerie" ou "scam".
- Méfiez-vous des investissements à risque comme le FOREX, les cryptomonnaies et les métaux rares.

Vous êtes victime

- Contactez immédiatement votre banque afin de faire une demande de retour de fonds.
- Ne versez plus d'argent même si les auteurs vous promettent de débloquer les fonds.
- Ne donnez pas suite aux contacts d'entreprises / autorités qui vous garantissent de récupérer vos fonds, jusqu'à plusieurs années après. C'est également une escroquerie.
- Déposez une plainte à la police en vous munissant de toutes les informations en votre possession (conversations, preuves de paiement, URL du site internet, moyens de contact, etc.).

CONTACT

www.votrepolice.ch

021 644 44 44

